

Coupe du Monde  
Arc à poulies

Epreuve de sélection  
23-24 mars 2024  
DIJON

Les archers se présentant à l'épreuve de sélection s'engagent à suivre, en cas de sélection, le programme de préparation de l'équipe de France (cf. mode de sélection).

*Le nombre maximal d'archers pouvant participer est limité à 24 (hommes et femmes confondus). Si plus d'inscriptions parviennent à la DTN dans les délais impartis, les sélections en équipe de France (senior ou jeune) en 2022 et 2023 puis le classement national TAE 2023 seront pris en compte pour établir la liste des archers pouvant participer.*

**Programme prévisionnel :**

**Samedi 23 mars 2024**

Halle des sports - Campus Universitaire

8h45 : Accueil

9h15 : 3 volées d'échauffement suivies de 2x36 flèches en rythme ABC

12h00 : Pause déjeuner

CREPS de Dijon

14h00 : 3 volées d'échauffement suivies de 2x36 flèches en rythme ABC

16h45 : Fin approximative des tirs

**Dimanche 24 mars 2024**

CREPS de Dijon

8h45 : Accueil

9h15 : 3 volées d'échauffement suivies de 2x36 flèches en rythme ABC

12h00 : Pause déjeuner

Halle des sports - Campus Universitaire

14h00 : 3 volées d'échauffement suivies de 2x36 flèches en rythme ABC

16h45 : Fin approximative des tirs



### **Inscriptions :**

Epreuve de sélection : [a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr) avant le 15 mars 2024

### **Engagements :**

Epreuve de sélection : 30€

### **Lieux de compétition :**

Indoor

Halle des sports – Campus Universitaire

Avenue du 21<sup>ème</sup> siècle

21000 DIJON

Outdoor

CREPS de Dijon

15 Pierre de Coubertin

21000 DIJON